



GIRO.COM

SEPTEMBRE
2002



" brasser du vent ? "

EDITORIAL

" **Patience et longueur de temps ...** " disait un poète dont les *Œuvres*, qui figuraient jadis largement au programme des écoles, sont tombées en désuétude. Qui donc aujourd'hui connaît encore ses fables et s'inspire de ses vers longtemps synonymes de sagesse ?

Avides de fraises en février, de galette des rois en décembre, d'avant-premières ; connectés en permanence aux quatre coins de la planète, saturés de sensations fortes, notre perception du temps a changé et la vie au village apparaît " décalée ", comme s'il ne se passait rien. Des aménagements de rues dont on discute et qu'on ne voit point le len-

demain, un camping qui tarde à ouvrir, ... et c'est aussitôt l'interrogation chez de nombreux concitoyens : que fait la municipalité ?

Question légitime sans aucun doute, mais lorsqu'il s'agit de se coller avec le réel, la matière, l'humain et qu'il faut trouver les moyens, construire, dénicher la personne qualifiée, le temps prend ses droits et vient naturellement titiller notre impatience. L'action quotidienne, permanente, besogneuse, est imperceptible. D'où cette interrogation un brin provocatrice : les élus sont-ils condamnés à paraître ou " brasser du vent " pour satisfaire notre boulimie de sensation de changement ?

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET

9 points étaient à l'ordre du jour de cette séance. En ce début de période estivale 15 conseillers étaient présents et 8 représentés pour en débattre. Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Evolution des compétences de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse : à l'unanimité le conseil approuve la modification des statuts de la CCHS lui permettant notamment de prendre les compétences " accueil petite enfance " et " ordures ménagères ".

Ainsi, la CCHS pourra prendre en charge le dossier concernant la création (attendue depuis plusieurs années) d'un centre d'accueil de la petite enfance et donc entreprendre les études en vue de la réalisation, l'entretien, l'aménagement, le financement et la gestion de ce nouveau service à la population. Sur un autre registre, l'épineuse question de la collecte et du traitement des ordures ménagères sera aussi désormais prise en charge par la CCHS ; corrélativement, la commune décide donc son retrait du SICTOM (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères).

Rue de la Gare : à l'unanimité le conseil autorise la passation d'un marché pour la

réfection de cette rue bien mal en point depuis les derniers travaux sur les conduits d'assainissement.

Signature d'une convention avec la commune d'Auxelles-Haut : à l'unanimité le conseil autorise la signature d'une convention portant sur la réalisation et les conditions d'utilisation et d'entretien d'une route forestière en forêt de Giromagny afin de défruits plus commodément la forêt communale d'Auxelles-Haut, l'opération étant réalisée avec l'assistance de l'ONF.

Temple de Giromagny : à l'unanimité le conseil approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association évangélique Luthérienne à titre de participation aux travaux de réfection du temple, ceci compte tenu du caractère patrimonial et historique de ce bâtiment qui donne sur la place De Gaulle.

Maisons et façades fleuries : à l'unanimité le conseil approuve la proposition de la commission " vie associative et animation culturelle " de créer un concours des maisons fleuries doté de 210 € de prix ; deux catégories pour concourir : " maisons avec jardin visible de la rue " et " balcons, terrasses et façades de maisons sans jardin ".



" création d'un prix des
maisons fleuries "



QUI ETES VOUS BERNARD MURA ?

Je suis né à Belfort en 1938 et je suis Giromagnien d'adoption depuis quatre ans. Ma carrière professionnelle a débuté très jeune dans la pâtisserie mais, après le service militaire, je suis entré chez " Bull " où j'ai travaillé pendant 31 ans dans différents sec-

teurs d'activité ; finalement c'est à Ronchamp, chez un sous-traitant automobile, que j'ai achevé mon parcours professionnel comme responsable qualité.

Avec mon épouse Aline nous avons un fils, Pierre, 10 ans, élève de 6ème au collège de



Bernard MURA

" très jeune dans la pâtisserie "

" 2^{ème} prix départemental pour Apolline "



Giromagny. Ma fille Nathalie quant à elle m'a fait connaître les joies d'être grand père d'un petit Romain.

Au sein de la municipalité, je participe au travail des commissions cadre de vie, éducation et développement économique et touristique. En retraite depuis 4 ans, j'apprécie les randonnées en montagne et toute la famille participe à cet engouement. Musique et photographie font également partie des choses que j'aime.

LA VIE COMMUNALE

En mai dernier, Apolline HANTZBERG, élève de CM2 à l'école Lhomme, était arrivée 1ère de son école aux tests de la prévention routière et grâce à son score fût alors qualifiée pour la finale départementale (22 élèves retenus sur 3467 !) qui a eu lieu le 19 juin au centre de la Prévention Routière. Parcours

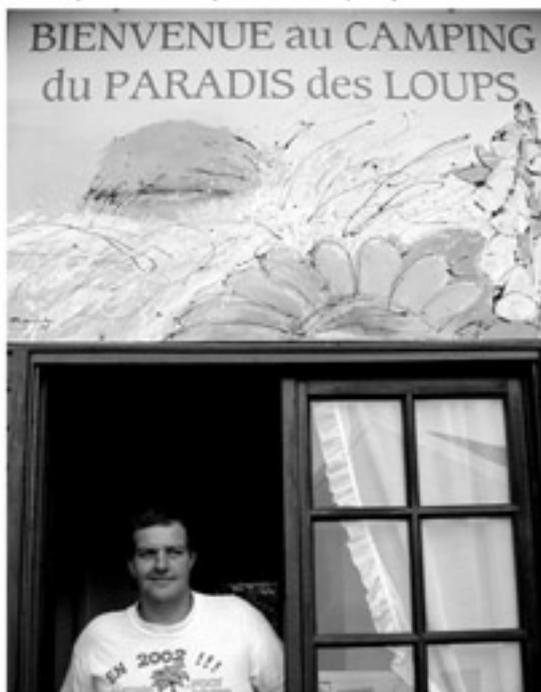


d'équilibre, parcours de signalisation, examen théorique : Apolline a quasiment réalisé un sans faute et s'est finalement classée 2^{ème}. Elle apporte donc à Giromagny les honneurs d'un 2^{ème} prix départemental. C'est avec force compliments que les responsables de la Prévention Routière lui ont remis son prix, un VTT, en présence du préfet du Territoire et des institutrices de l'école Lhomme le 26 juin à Belfort. Félicitations !

Le jury de la " route des villages fleuris " a visité Giromagny le 20 juillet ; sans doute un peu trop tôt pour que les travaux entrepris cette année au débotté par la municipalité aient pu entièrement porter leurs fruits mais on note déjà un petit effet : la ville a progressé d'une place dans le classement par rapport à l'année dernière ! La reconstitution d'une entrée de mine sur la place De Gaulle a été particulièrement appréciée par le jury. Voilà très certainement un encouragement pour l'équipe animée par Marie-Noëlle MARLINE à poursuivre les efforts pour l'année prochaine et une incitation pour chacun

d'entre nous à participer aussi à l'embellissement de notre cité. Le jury départemental du fleurissement quant à lui nous a rendu visite le 26 juillet mais son verdict n'est pas encore connu à ce jour.

Mieux vaut tard que jamais ! Pas facile de nos jours de recruter un gérant de camping possédant toutes les qualités requises : c'est la dure réalité qu'a dû affronter la commission municipale " activité économique et touristique " animée par Jean LEFEVRE. Mais finalement tout est bien qui fini bien : le nouveau gérant, Jean-Luc DEMEUSY, s'est montré particulièrement actif et dynamique et a réouvert les portes du camping le 22 juillet ; nouvelle banderole, nouvelle signalétique et succès à la clef puisqu'après quelques jours seulement plus d'une centaine de campeurs avait trouvé le chemin du " paradis ". A la mi-août, la moyenne de fréquentation s'établissait à près de 15 personnes par jour.



GIROPOTINS

Nos belles fleurs ont semble-t-il fait des envieux tout au long de l'été : c'est ainsi qu'en plus des plantes prélevées ponctuellement, certains se sont carrément approprié deux

jardinières en bois, deux jardinières en terre et deux suspensions ! Vous avez dit costaud ? Nous sommes au moins d'accord sur les trois dernières lettres !

Trois mages (dont un seul Roy!) se sont rendus à la maison de retraite Saint Joseph le 29 juillet pour porter les cadeaux et les témoi-



gnages d'admiration de la municipalité et de la ville toute entière au couple **TOURNIER** à l'occasion de leurs noces d'albâtre. Yvonne et Maurice se sont mariés le 30 juillet 1927 !

Artifices et surprises : certains attendent

encore le bouquet final du feu d'artifice donné le 13 juillet au fort Dorsner ; normal car toutes les caisses n'avaient pas été livrées ! D'autres ont vu passer les fusées de très (très) près ; anormal et conséquence des protections contre la pluie qui ont joué ce mauvais tour aux artificiers !

Chemise, short, képi, ...ont été paraît-il commandés par la mairie ! Quelqu'un serait-il attendu pour le 1er septembre ?

La mairie prise dans le "filet" Internet : à l'occasion de l'arrivée de l'ADSL (liaison Internet à haut débit) sur Giromagny au début de l'année, la mairie a franchi le pas et se trouve désormais connectée à la "grande toile www". Après une indispensable période de rodage, nul doute que ce moyen viendra faciliter les relations entre la mairie et les citoyens. A suivre !

QUI ETES VOUS PATRICIA BEYER ?

Je suis née à Belfort en février 1963 et je suis maman de 2 enfants : Florian, 17 ans et Mylène, 15 ans. Après avoir effectué de nombreux "petits boulots", à la SNCF, à domicile, à la mairie d'Evette-Salbert et avoir connu des périodes de chômage, j'ai suivi une formation professionnelle au L.E.P.A. de Valdoie avec à la clef un brevet d'horticulture.

J'ai ainsi pu être embauchée en juin 2001 aux services techniques de la ville de Giromagny où je suis plus spécialement affectée aux espaces verts et au fleurissement, ce qui me permet de mettre à profit mes connaissances et correspond bien à mes aspirations professionnelles, car les contacts avec les

habitants sont très enrichissants. Mes loisirs sont assez variés et sont consacrés principalement au ski, à la plongée sous marine, à la randonnée ainsi qu'aux sorties entre amis.



Patricia BEYER

" les contacts avec les habitants sont très enrichissants "

GIROMALIN

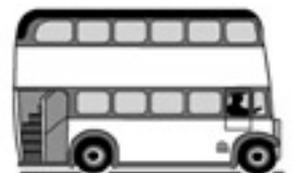
Au chaud pour pas cher ! Les 30 septembre, 1er et 2 octobre, l'association familiale du canton de Giromagny organise une bourse aux vêtements d'hiver pour adultes dans la salle des fêtes de la mairie.

Réception et ... émotions ! Les émules de la famille Tournier (cf. Giropotins) qui souhaiteraient faire homologuer une première étape à l'occasion de leurs noces d'or sont priés de se faire connaître en mairie au plus tôt. La réception destinée à fêter dignement cet événement aura lieu le 16 novembre en mairie.

Changement de bus : A partir du 2 septembre la ligne 37 assurant la liaison avec

Belfort sera supprimée les dimanches et fêtes (faute d'une fréquentation suffisante). Ce service sera remplacé par un "taxi-bus" utilisable uniquement sur réservation ; renseignements auprès de la CTRB à l'espace Info Bus, place Corbis ou au 03 84 21 08 08.

Comme le facteur ! Le jury du prix municipal des maisons fleuries ne sonne pas mais il passe toujours ... deux fois : en juillet et en août afin de s'assurer que les cascades de fleurs chatoyantes ne sont pas trop éphémères. Délibération du jury et palmarès sont paraît-il attendus avec impatience dans les chaumières (quoi de plus normal pour des passionnés de fleurs ?).



" du nouveau sur la ligne 37 "

TRIBUNE LIBRE

Un texte de Jean-Christophe ROTH reçu le 27 juin et intitulé " des hausses locales ".

Périodes électorales obligent, c'était la grande foire aux promesses, auxquelles

beaucoup prête une oreille distraite. Et j'en viens à considérer nos deux derniers numéros de GIRO.COM. **NDLR** : il s'agit ici des numéros de mai et de juin dans lesquels se trouvaient notamment rapportées les séances



des conseils municipaux des 22 mars et 3 mai.

En mai, il était question de l'augmentation de nos taux d'imposition de 5%, en contradiction flagrante avec les promesses de nos dirigeants Giromagniens de 2001. Cette hausse était justifiée par une argumentation "tordue" qui nous démontre que la pression fiscale n'augmente pas puisque les recettes fiscales perçues baissent ! Même si chacun à Giromagny payera davantage à situation égale ! Ainsi, dans l'hypothèse de recettes supérieures constatées en 2002 du fait de l'installation d'entreprises ou de population, nos taux baisseraient pour ne pas augmenter notre pression fiscale !

Dernier argument massue : de toute façon, nous restons inférieurs aux moyennes. Ainsi les dérapages dépensiers de nos élus voisins doivent-ils toujours tirer les taux vers le haut. Pourquoi ne pas présenter en parallèle une amélioration de notre environnement local, que nos impôts financeraient, chacun pour sa modeste part ? Mais, occultant le mal-fondé de ces argumentations, les bons citoyens se sont rangés à l'idée que notre commune avait besoins de cet argent.

Mais le numéro de juin 2002 de GIRO.COM dissipe à nouveau chez certains cette confiance citoyenne : nos adjoints bénéficieront d'une indemnité réévaluée de 33%. Qui peut se permettre de remettre en cause le bien-fondé de cette mesure puisque la plupart d'entre nous n'est pas personnellement enga-

gé dans le travail que fournissent nos adjoints ? Mais en démocratie il convient parfois de considérer certains points psychologiques forts. Car ce n'est pas tant cette mesure qui blesse, que le rappel par trop récent d'une augmentation fiscale peu équitable.

Les impôts augmentent, les dépenses augmentent. Notre revenu aussi (ce sont les statistiques qui nous le disent). Que contester alors ? Il ne faudrait pourtant pas oublier que les augmentations fiscales dont il est question, portent sur des taux, ce qui revient à prélever un plus grand pourcentage de chaque revenu. Qu'advient-il lorsque nous aurons atteint 100% ?

NDLR : " Que contester ? " *That is the question !!! Le Giromagnien, comme tout bon Français, aime semble-t-il à contester. Et c'est tant mieux, cela fait vivre la démocratie et nous sommes heureux que ce journal, votre journal, y participe. Ce texte nous donne d'ailleurs l'occasion de rectifier une petite erreur qui s'est glissée dans le numéro de mai : dans le compte rendu du conseil municipal, au point 8 il faut lire : 12 voix pour, 3 voix contre et 7 abstentions, ce qui rappelle, si besoin était, qu'il y a bien eu un débat serré sur la question de l'augmentation du taux d'imposition et non pas une insouciance manifeste. Quant à la modification des indemnités des adjoints, il ne s'agissait pas, rappelons-le, d'une initiative locale mais d'une mise en conformité avec une directive nationale.*

" que contester alors ? "

VOTRE AGENDA EN SEPTEMBRE

Dimanche 1 : ■ La société de tir de Giromagny organise une journée " portes ouvertes " au stand de tir du moulin, rue de la Savoureuse: possibilité d'initiation au tir à 25 mètres de 9 à 18 heures.

Samedi 7 : ■ Concert d'orgue à l'église de Giromagny à 20h30 organisé par " Orgalie " et les " amis de l'orgue de Giromagny ".

■ " Festival jeunes " au Centre Socio-Culturel de la Haute Savoureuse. Au programme : le matin conférence à 10H00, l'après-midi ateliers (art de la rue, hip-hop, basket, ping-pong, fléchette, ...) à partir de 14H00 et le soir concert à partir de 20H00.

Dimanche 8 : ■ 9^{ème} montée du Ballon organisée par " les vieux volants " ; RDV à 10h15 place de Gaulle où les véhicules de collection feront une pause avant d'attaquer les pentes du Ballon d'Alsace. Retour sur cette même place vers 15h30.

■ Initiation au trial 4x4 au lieu dit " les 3 bosses " sur le site du fort Dorsner organisée

par l'association " Horizon tout terrain ".

Samedi 14 : ■ Portes ouvertes à la maison de retraite St Joseph (aussi le dimanche 15).

■ " Combiné des hauts-près " organisé par le ski club de la Haute Savoureuse et l'U.S. Giromagny-VTT : des tandems composés d'un vététiste et d'un coureur à pied partiront du stade de Lepuix-Gy à partir de 14H00. Renseignements et inscription au 03 84 29 53 73 (C. Chassignet) ou au 03 84 29 32 15 (J.L. Colin) ou encore j-l-colin@wanadoo.fr.

Dimanche 15 : ■ 3 matches à domicile pour le FC Giro-Lepuix : L'équipe 1 rencontre Roche Novillars 2 ; l'équipe 2 rencontre l'Arsoff-Offemont 1 et l'équipe 3 rencontre Réchésy 1.

Samedi 28 : ■ Ouverture du salon " volumes et couleurs " à la halle sportive organisé par l'association " Créapassion ". Ce salon sera ouvert jusqu'au 5 octobre.

Dimanche 29 : ■ Le FC Giro-Lepuix 2 accueille Offemont AS1.

GIROPRACTIQUE

Activités bruyantes : plages horaires autorisées : J.O. 8H30-12H00 et 14H30-19H30 ; Sam. 9H00-12H00 et 15H00-19H00 ; Dim.et J.F. 10H00-12H00.

Brûlage des végétaux : plage horaire autorisée : 8H00-16H00 (par temps calme).

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 ; **GDF:** 03 84 28 51 22 ;

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19 ;

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

